

**Communiqué de presse**  
À Clermont-Ferrand, mardi 21 novembre 2023

## **Cybercriminalité : Une matinale pour les collectivités**

**Suite à une première matinale organisée le 11 octobre pour les entreprises, Clermont Auvergne Métropole lance un deuxième temps pour les collectivités et organismes publics mardi 5 décembre dans les locaux de la Métropole.**

Clermont Auvergne Métropole, via son Conseil métropolitain de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CMSPD), s'est dotée d'une politique forte pour lutter contre la cybercriminalité. L'objectif : aider les différents publics (entreprises, collectivités, grand public, etc.) en prenant en compte les problématiques propres à chacun.

En juin dernier, la Métropole a organisé, en partenariat avec la préfecture du Puy-de-Dôme, une conférence pour informer et sensibiliser les entreprises, les établissements publics, les collectivités territoriales et le monde universitaire aux enjeux de la cybercriminalité. Des intervenants de la Police Nationale, de la Gendarmerie mais également de l'ANSSI (Agence Nationale de la Sécurité des Systèmes d'Information) ont abordé différents aspects : l'état des lieux des menaces, l'importance de la prévention, les bons gestes suite à une attaque, etc.

Suite au succès de cette première conférence, Clermont Auvergne Métropole a mis en place un cycle de réunions thématiques pour les différents publics. La première, à destination des entreprises, a eu lieu en octobre dans les locaux de la CCI de Clermont-Ferrand.

### **Rendez-vous le 5 décembre**

Les collectivités gèrent de nombreuses données : financières, administratives et personnelles. L'information des collectivités sur les outils notamment à leur disposition est essentielle afin de limiter leur vulnérabilité face aux cyberattaques.

C'est dans ce cadre que la cybermatinale à destination des collectivités et organismes publics aura lieu le mardi 5 décembre à 8h30 dans les locaux de la Métropole clermontoise (64 avenue de l'Union Soviétique).

Des conférenciers de l'Agence Nationale de la Sécurité des Systèmes d'Information (ANSSI) – de la Gendarmerie Nationale et de la Direction Territoriale de la Police judiciaire (DTPJ) du Puy-de-Dôme aborderont la prévention et la gestion d'une cyberattaque.

[Lien d'inscription à la matinale](#)

  
**PRÉFET  
DU PUY-DE-DÔME**  
*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**+ clermont  
auvergne  
métropole**



### **Le Conseil Métropolitain de Sécurité et de Prévention de la Délinquance**

Le CMSPD est une instance métropolitaine dédiée à la sécurité et à la prévention de la délinquance. Elle est présidée par le Président de la Métropole, en présence du Préfet, de Madame le Procureur et du Président du Conseil Départemental. Ce conseil est composé de différents membres désignés par le Président en lien avec le Préfet dans le cadre d'un partenariat renforcé. Les 21 communes sont concernées et peuvent adhérer au CMSPD tout en conservant leur instance locale de sécurité et de prévention de la délinquance.

Grâce à cette instance, et dans le cadre de sa stratégie territoriale de sécurité et de prévention de la délinquance, la Métropole souhaite développer une politique forte en matière de cybersécurité afin de prévenir et de lutter contre les différentes menaces.

**CONTACT PRESSE**

**Amélie ROLLAND**

[arolland@ville-clermont-ferrand.fr](mailto:arolland@ville-clermont-ferrand.fr)

07 70 18 35 33